

Intégrisme et modernisme

par l'abbé Arnaud Séléigny

Dans cet article, monsieur l'abbé Séléigny analyse quelques passages d'une conférence donnée par Mgr Garnier, évêque de Luçon, le 18 août 1992. Un passage de cette conférence concernant les permissions à donner (ou plutôt à refuser) pour la messe traditionnelle avait été signalé par *La Nef* dans son numéro spécial sur le bilan de cinq années d'application du *Motu proprio* « *Ecclesia Dei Afflicta* »¹, et il a été reproduit dans diverses revues. Ayant eu en notre possession le texte entier de la conférence², nous avons demandé à monsieur l'abbé Séléigny de bien vouloir nous en fournir une analyse.

Le sel de la terre.

« **I**NTÉGRISME et modernisme », tel est le titre d'une conférence donnée par Mgr Garnier, évêque de Luçon, le 18 août 1992, à Bretignolles-sur-mer, en Vendée ; et, puisque Son Éminence le cardinal Ratzinger nous exhorte à écouter les évêques dont le « service est de personnifier la voix de la foi simple³ », il n'est peut-être pas inutile d'écouter ce que ce pasteur peut nous apprendre pour approfondir notre connaissance de cette foi.

Avant d'aborder le texte lui-même, précisons que Mgr Garnier a été vicaire général de Mgr Balland, alors évêque de Dijon et depuis archevêque de Reims, et qu'il a été un des principaux instruments du « virage » du père Augustin et du monastère Saint-Joseph. Il le raconte d'ailleurs comme préambule à son discours.

Le thème tient tout entier dans le titre, mais abordé sous l'angle historique et traitant de la période 1880-1908. Le canevas en est très simple : c'est une réhabilitation de Loisy en bonne et due forme et une condamnation des décisions prises par l'Église à son encontre (et donc tout particulièrement de celles de saint Pie X), ainsi qu'une critique virulente des décisions magistérielles contre le modernisme. En bref, le modernisme avait

¹ — Thomas Grimaux, « Bilan du *Motu proprio* », *La Nef*, hors série, mai 1993, p. 20.

² — Nous pouvons adresser une copie de cette conférence (32 pages format A4) à ceux qui nous la demanderont contre une somme de 30 F.

³ — Cardinal Ratzinger, *Entretien sur la foi*, Fayard, 1985, p. 74.

raison, et ceux qui l'ont condamné ont eu tort : « Il (Loisy) va écrire différents articles, un livre qui sera bien sûr interdit, encore. On n'en est pas encore à l'esprit du concile ! »

Il serait malaisé de reprendre tout ce qui, dans cette conférence, s'écarte de peu ou de beaucoup de la saine doctrine ; il nous faudra bien nous contenter de quelques points.

L'Écriture sainte

Puisqu'il y est beaucoup question de Loisy, il n'est pas étonnant de trouver des erreurs sur l'Écriture sainte.

Signalons au passage la négation de bon nombre de miracles, ce qui est un procédé fréquent aujourd'hui : « Les miracles de l'Exode sont presque tous explicables : traversée de la mer Rouge, les caillles, l'eau amère, la manne, le buisson ardent... Je n'ai pas le temps de vous expliquer tout ça ce matin... ». Ce procédé se retrouve d'ailleurs chez d'autres évêques ⁴. Il n'est pas étonnant qu'à ce compte la « baleine » de Jonas ne lui plaise guère.

Au passage, il nous propose une brillante réfutation de l'authenticité mosaïque du Pentateuque : « Entre nous, il y a une chose très simple pour être sûr que Moïse n'a pas écrit le Pentateuque, c'est que le Pentateuque raconte la mort de Moïse. Vous avez déjà vu quelqu'un raconter sa propre mort ? » Avec cela, nous voilà convaincus, car bien évidemment il est exclus que, après la mort de Moïse, une autre main ait ajouté le récit de sa mort à son œuvre. Cependant la Commission Biblique a bien déclaré le 27 juin 1906 ⁵ qu'il fallait tenir cette authenticité, et aucun élément nouveau ne peut être apporté en faveur de la thèse condamnée.

Mais d'autres citations paraissent plus inquiétantes : « En 1880, beaucoup de professeurs d'Universités catholiques en Écriture sainte... persistent à dire que la Bible ne peut contenir que la vérité tout entière... », ou encore : « Mais ça, c'est la tendance traditionnelle, intégriste : à vouloir tout expliquer parce que la Bible ne peut pas se tromper dans le moindre détail. »

C'est, en effet, la plus pure tradition de l'Église, et il faut chercher longtemps pour trouver des adversaires. Il faut attendre pour cela le XIX^e siècle où des théologiens et des exégètes osèrent risquer une opinion différente.

La réponse du pape Léon XIII, par l'encyclique *Providentissimus Deus* publiée le 18 novembre 1893, fut fulgurante. En voici une citation : « Tous les Pères et tous les docteurs ont été si fermement persuadés que les Lettres divines, telles qu'elles nous ont été livrées par les écrivains sacrés, sont exemptes de toute erreur qu'ils se sont appliqués, avec autant d'intelligence que de piété, à faire concorder entre eux et à concilier les nombreux passages qui semblaient présenter quelque contradiction ou quelque

⁴ — « Il nous faut qualifier de légendaires beaucoup d'histoires de miracles contenues dans les Évangiles. » (Mgr Kasper, évêque de Rottenburg-Stuttgart, *Jésus le Christ*, Cerf, p. 130)

⁵ — DS 3394-3397.

divergence. Et ce sont à peu près les mêmes passages qu'au nom de la science nouvelle on nous oppose aujourd'hui. »

Mais notre évêque n'est visiblement pas satisfait, car il traite saint Augustin de « débile » dans ses explications. Les lecteurs apprécieront la piété de ce « pasteur ».

De plus, il ne s'en tient pas là ; quelques lignes plus loin, il ajoute : « Et en 1893 Léon XIII publie l'encyclique *Providentissimus Deus* qui parle, écoutez bien, de "l'inerrance de la Bible dans toutes ses parties". C'est-à-dire que la Bible ne peut pas se tromper en quelque détail que ce soit. Plus personne n'écrirait ça aujourd'hui. Voyez que quelquefois, aussi, les encycliques ne touchent pas à l'infaillibilité du pape. C'est important ça. »

Il est vrai que cette déclaration est importante, mais peut-être pas dans le sens où l'entend Mgr Garnier. Car, sans que le doute paraisse même l'effleurer, il se dresse contre la tradition unanime qui, en cette matière, n'a jamais hésité. Il ne sera peut-être pas inintéressant d'en donner quelques éléments pour apprécier à sa juste valeur la déclaration de notre « maître de la foi ».

Déjà en novembre 1323, le pape Jean XXII, à l'occasion de la controverse sur la pauvreté, avait infligé la note d'hérésie à ceux qui contredisent une affirmation de l'Écriture sainte ⁶. Et en 1351, à l'occasion de la profession de foi demandée par le pape Clément VI au Catholicos ⁷ des Arméniens, il lui faisait affirmer sa croyance que « dans tous les livres, de l'Ancien et du Nouveau Testament, que l'autorité de l'Église romaine nous livre, se rencontre la vérité indubitable en toutes choses ⁸ ». Nous avons vu plus haut la solennelle affirmation du pape Léon XIII. Il est loisible d'y ajouter la onzième proposition proscrite par le saint pape Pie X dans le décret *Lamentabili* : « L'inspiration divine ne s'étend pas de telle sorte à toute l'Écriture Sainte qu'elle préserve de toute erreur toutes et chacune de ses parties ⁹. »

Les Pères de l'Église n'ont pas pensé autrement, et l'on peut défier quiconque de trouver un seul passage dans un seul Père qui semblerait dire le contraire. En revanche, comme l'affirme le pape Léon XIII, les Pères préférèrent avouer leur ignorance que de sembler dire que l'Écriture se trompe. Citons-en deux entre mille.

Saint Justin († 155) : « Que les Écritures se contredisent l'une l'autre..., je n'oserai jamais ni le penser ni le dire ; mais, si l'on m'objectait quelque Écriture qui parût telle, qui renfermât quelque semblant de contradiction, comme je suis persuadé absolument qu'aucune Écriture n'en contredit une autre, j'aimerais mieux avouer que je n'en comprends pas moi-même le sens ¹⁰. »

De même saint Augustin : « Pour moi, j'avoue à votre Charité que j'ai appris à n'accorder qu'aux seules Écritures canoniques ce respect, cette vénération suprême qui me font croire avec une entière certitude que leurs auteurs n'ont pu commettre aucune

⁶ — DS 930.

⁷ — Titre des patriarches ou des évêques de certaines églises orientales. Les Arméniens, quoique hérétiques pour la plupart (monophysites), comportent une fraction uniate, et c'est à leur « catholicos » que s'adresse cette lettre.

⁸ — DS 1065.

⁹ — DS 3411.

¹⁰ — *Dialogue avec Tryphon*, ch. 65.

erreur. Si donc, j'y trouve quelque chose qui me paraisse contraire à la vérité, je ne balance pas à croire ou que l'exemplaire est fautif en cet endroit ¹¹, ou que le traducteur n'a pas bien saisi le sens du livre ¹², ou que je l'ai mal compris moi-même ¹³. »

Les théologiens présentent, quant à eux, la même unanimité ; saint Thomas écrit par exemple : « L'erreur ne peut être imputée à la Sainte Écriture qui a été transmise par le Saint-Esprit, pas plus qu'à la foi qui est enseignée par elle ¹⁴. » Et l'explication en est simple. En effet, comme l'ont proclamé hautement et solennellement le concile de Florence ¹⁵ (1442), le concile de Trente ¹⁶ (1546) et surtout le concile Vatican I (1871), l'Écriture est inspirée, c'est-à-dire « qu'ayant été écrite sous l'inspiration du Saint-Esprit, elle a Dieu pour auteur ¹⁷. » Or, l'immunité d'erreur découle immédiatement et nécessairement de ce fait, car qui oserait taxer Dieu ou l'Esprit de vérité, d'erreur ?

Aussi, ne faut-il pas hésiter à parler de dogme, c'est d'ailleurs ainsi que la Commission Biblique caractérise cette vérité ¹⁸. Concluons sur cette parole de saint Thomas : « Il est hérétique de dire que l'on puisse trouver quelque chose de faux non seulement dans les Évangiles, mais dans l'un quelconque des livres canoniques ¹⁹. »

Croyez-vous que notre évêque se contenterait de cette réponse ? Il faut penser que non, puisqu'il pose l'objection suivante : « Est-ce que le lièvre est un ruminant ? Oui ou non ? Non. Eh bien, qu'est-ce que vous voulez, dans le livre du Lévitique, je crois, vous trouverez que le lièvre est un ruminant. Voilà. Alors, si vous êtes absolument conservateur au point de dire : la Bible ne peut pas se tromper en cela, donc le lièvre est un ruminant, eh bien vous tombez dans la niaiserie de ceux qui multiplient sans nécessité les difficultés de croire. Voilà. »

Cette objection n'est pas neuve, elle a été, sous différentes formes, de toutes les époques. Mais ce qui est nouveau, c'est que ce soit un évêque qui la propose, car, soit il ne connaît pas la bonne réponse, et c'est grave pour un « maître de la foi », soit il la connaît, et c'est encore plus grave. En effet celle-ci avait déjà été proposée par le « débile » saint Augustin : « On ne lit pas dans l'Évangile que le Seigneur ait dit : "Je vous envoie le Paraclet, qui vous enseignera sur le cours du soleil et de la lune." Il voulait faire de nous des chrétiens, non des mathématiciens ²⁰. » Ce qui signifie clairement que la Sainte Écriture n'a aucune prétention scientifique. Saint Thomas disait également : « Il

¹¹ — Il faut se rappeler qu'à cette époque les manuscrits étaient recopiés à la main et contenaient donc d'inévitables inexactitudes.

¹² — Saint Augustin ne lisait pas la Bible dans les textes originaux, mais dans des transcriptions latines. Il évoque donc ici la possibilité d'une erreur de traduction.

¹³ — *Lettre 82*, adressée à saint Jérôme, ch. 1, 3.

¹⁴ — *De Potentia*, q. 4, a. 2.

¹⁵ — Décret pour les Jacobites, DS 1334.

¹⁶ — Décret sur le canon des Écritures, DS 1501.

¹⁷ — Constitution dogmatique *Dei Filius*, DS 3006.

¹⁸ — Réponse sur la Parousie, DS 3629.

¹⁹ — *Commentaire sur saint Jean*, ch. 13, lec. 1.

²⁰ — *Les Actes contre le manichéen Félix*, 1, 10.

faut considérer que Moïse, parlant à un peuple grossier, et condescendant à son inculture, ne lui présente que des réalités perceptibles avec évidence par les sens ²¹. »

De plus, s'il avait lu avec une attention plus grande l'encyclique *Providentissimus* « que plus personne n'écrirait aujourd'hui », il y aurait trouvé ce passage : « Pour bien nous pénétrer de cette règle, considérons d'abord que les écrivains sacrés, ou plus exactement "l'Esprit de Dieu qui parlait par leur bouche, n'a pas voulu enseigner aux hommes ces vérités concernant la constitution intime des objets visibles parce qu'elles ne devaient servir au salut de personne" ²². Aussi, ces auteurs, sans s'attacher à bien observer la nature, décrivent et exposent quelquefois les choses sous une forme métaphorique ou selon la façon de parler en usage à leur époque, comme il en est encore aujourd'hui, sur beaucoup de points, dans la vie quotidienne, même parmi les hommes les plus savants ²³. »

Il est en effet évident qu'il faut interpréter un texte selon l'intention de son auteur ; or, les auteurs sacrés emploient le langage courant, celui de tous les jours. Ils emploient d'ailleurs bien d'autres tournures, en particulier la poésie et la métaphore. Quand le psaume 21 nous fait chanter : « *In manus tuas Domine* ²⁴ », cela ne veut nullement signifier que l'écrivain sacré attribuait à Dieu la possession d'un corps muni de mains. Les écrivains sacrés parlent donc comme tout le monde, et ne donnent pas un cours quel qu'il soit.

Voici d'ailleurs comment un commentateur, qui était aux dires de Mgr Garnier un farouche opposant à l'abbé Loisy, expliquait le problème du lièvre à l'époque : « Ici, comme en beaucoup d'autres endroits, la Bible emploie donc le langage populaire ; le but du Législateur n'était pas de donner une leçon d'histoire naturelle, mais de marquer par une note distinctive, facile à reconnaître au-dehors, un animal qu'il était interdit de manger ²⁵. »

Sans compter que l'on pourrait opposer également le fait de la cæcotrophie (réingestion de certaines catégories de fèces dénommées cæcotrophes parce que formées dans le cæcum) qui réalise chez le lapin ou le lièvre un mécanisme voisin de la rumination.

Science et foi

Il n'y a pas que le domaine de l'Écriture qui soit malmené dans cette conférence. Le rapport science et foi est un autre exemple qui manifeste de la part du conférencier à

²¹ — I, 68, 3.

²² — Saint Augustin, *La Genèse au sens littéral*, I, 21, 41.

²³ — DS 3287.

²⁴ — Entre vos mains, Seigneur.

²⁵ — L.-Cl. Fillion, *La Sainte Bible commentée d'après la Vulgate et les textes originaux à l'usage des séminaires et du clergé*, 3^e édition, 1899, I, p. 355, en note.

la fois une totale ignorance du sujet et une parfaite méconnaissance de l'histoire de la théologie.

« Mgr d'Hulst, courageux, réunit en 1888 un premier congrès scientifique international de catholiques - premier congrès scientifique international de catholiques - pour que des savants en sciences enseignent les théologiens. Ça, c'est absolument nouveau. En 1888 l'Église, par Mgr d'Hulst, dit aux savants des sciences en biologie, en histoire humaine, "on a besoin d'apprendre quelque chose de vous". Ça, c'est absolument nouveau. »

L'on ne peut que rester ébahi devant de telles affirmations. Permettons-nous une traduction : « Avant Mgr d'Hulst et Loisy, les théologiens (ainsi que l'Église) ont tous été des imbéciles ».

C'est rayer d'un trait de plume les extraordinaires développements scientifiques qui se sont accomplis durant l'histoire de l'Église auxquels elle a contribué de toutes manières. Par les encouragements qu'elle n'a cessé de prodiguer, par la science de ses clercs : que l'on songe à un saint Albert le Grand, le savant le plus érudit de son siècle en matière de sciences naturelles. Remarquons aussi que la philosophie est plus redevable à l'Église qu'à tous les philosophes, songeons à ce que l'histoire doit aux innombrables recueils des historiens chrétiens.

Ni les mathématiques, ni la physique expérimentale, ni la chimie, ni la médecine ne peuvent se plaindre des conditions que leur fit l'Église. L'extraordinaire bouillonnement des Universités catholiques, tout au long du Moyen Âge, est là pour s'inscrire en faux contre ces assertions insensées.

Mais cette aberration est suivie d'une autre qui l'explique : « L'édifice fantastique du monde chrétien au XIII^e siècle : c'est la théologie qui est la maîtresse de toutes les sciences, et tout le reste doit faire son discours en fonction de la théologie. A partir du XIV^e naît le monde moderne. A la fin du XIX^e, alors, ça explose. »

Ainsi, la grande erreur du Moyen Âge est d'avoir considéré la théologie comme science suprême, comme sagesse. C'était un « édifice fantastique », autant dire irréel, fantasmagorique. Et c'est bien là que c'est grave. Car, aujourd'hui comme au XIII^e siècle, la science suprême reste la théologie. Seraient-elles devenues fausses ces paroles : « Cette science (la doctrine sacrée) (...) dépasse (...) toutes les autres. (...) Elle est la plus certaine, car les autres tirent leur certitude de la lumière naturelle de la raison humaine qui peut faillir, et elle tire la sienne de la lumière de la science divine qui ne peut se tromper. C'est elle aussi qui a l'objet le plus élevé, puisque sa considération principale se porte sur ce qui dépasse la raison, au lieu que les autres disciplines envisagent ce qui est soumis à la raison ²⁶. »

Citons encore : « Cette doctrine est par excellence une sagesse, parmi toutes les sagesse humaines, et cela, non pas seulement dans un genre particulier, mais absolument ²⁷. » Et saint Thomas ajoute : « Les principes des autres sciences, ou bien

²⁶ — Saint Thomas, *Somme théologique*, I, q. 1, a. 5.

²⁷ — *Id.* a. 6.

sont évidents, et donc ne peuvent être prouvés, ou bien sont prouvés par quelque raison naturelle dans une autre science ; or, la connaissance propre à notre science est obtenue par révélation et non par raison naturelle. C'est pourquoi il n'appartient pas à la doctrine sacrée de démontrer les principes des autres sciences, mais seulement d'en juger. Car tout ce qui se trouverait, dans ces sciences, contraire à la vérité exprimée par la science sacrée doit être condamné comme faux, selon ce que dit l'Apôtre : "Nous détruisons les sophismes et toute puissance altière qui se dresse contre la science de Dieu" ²⁸. »

Pour conclure, citons une dernière fois notre conférencier sur cette question : « C'est une position courageuse que choisit Mgr d'Hulst, parfaitement inconfortable. La conviction des savants catholiques, c'est que science et foi ne s'excluent pas, que les convictions religieuses ne doivent pas entraver la liberté de recherche du savant, que les catholiques n'ont rien à craindre des sciences et de toutes les découvertes scientifiques. Je vous assure, je ne crains plus rien des découvertes scientifiques, et j'espère que vous êtes comme moi. »

Il n'est pas très difficile de ridiculiser une position ou un adversaire lorsque l'on a pris le soin de le mettre dans cette situation ridicule. Mais cette arme est dangereuse, car elle peut se retourner contre celui qui la manie. Or, comment accorder le moindre crédit à quelqu'un qui ignore aussi superbement ce qu'il critique ? Qu'il nous cite tous ces théologiens et ces savants frileux des siècles qui ont précédé Loisy et Mgr d'Hulst et qui se sont ainsi défiés de la science. Il sera loisible de discuter ensuite.

La liturgie

Le domaine liturgique n'est pas non plus épargné. Mais voyons plutôt : « La prière eucharistique n° 2, la plus courte, celle que l'on utilise assez souvent, moi je l'aime beaucoup, parce qu'elle nous vient de la tradition apostolique d'Hippolyte. C'est-à-dire, que c'est une prière du second siècle après Jésus-Christ. Vous voyez, quand même la tradition, elle va loin. (...) Or, cet Hippolyte, en son temps, s'était opposé au pape Callixte qu'il accusait d'être trop libéral. C'est quand même très curieux. Et aujourd'hui nos intégristes refusent cette prière eucharistique de quelqu'un qui, à l'époque du pape Callixte, semblait être un intégriste. (...) Vraiment on a envie de leur faire un cours d'histoire à nos amis intégristes, je pense que quand même cela ne leur ferait pas de mal. »

Il est vrai que cela ne fait jamais de mal de faire un peu d'histoire. Mais, si Mgr Garnier veut bien nous accompagner, il risque de rester plutôt déconfit. Dans le numéro 7 du *Sel de la terre*, l'abbé Celier, à partir de ce qu'en disait le père Bouyer en 1968, pouvait conclure au sujet d'Hippolyte : « Ainsi, ce qu'on nous présente fièrement comme "l'anaphore de saint Hippolyte" se révèle un texte difficile à établir d'un auteur difficile à identifier mais probablement schismatique et dont les formules n'ont sans doute jamais

²⁸ — *Id.* ad 2.

été utilisées dans une célébration liturgique. Comme le dit avec raison le père Bouyer, «les problèmes que posent ce document et son auteur sont extraordinairement embrouillés et particulièrement épineux»²⁹. »

Les choses ont-elles évolué depuis 1968 ? Certes, et dans le sens d'une confusion plus grande encore. L'on ignore toujours l'origine de ce texte, ainsi que sa date, son lieu de composition et son auteur. De plus, ce texte n'existe pas : « En effet, il s'agit d'une reconstitution opérée par Dom Botte à partir de plusieurs documents liturgiques anciens, auxquels il supposait un archétype, un ancêtre commun, ancêtre qu'il a baptisé *Tradition apostolique* et qu'il a reconstruit à partir de leur plus petit dénominateur commun. Ce texte est un document fantôme ; on ne le retrouve dans aucun manuscrit : il n'existe tout simplement pas. C'est le fruit d'une hypothèse³⁰. »

L'ecclésiologie

Il reste encore à considérer l'ecclésiologie qui est fort maltraitée par notre évêque. L'inévitable œcuménisme peut nous apporter quelques éléments. Tels que : « Il est certain que les catholiques ont quelques perles, ont les grandes perles de la tradition. » Ou encore : « Et puis les protestants, mais bien sûr que oui, qu'ils ont des choses à nous réapprendre et qu'ils nous ont déjà réappries. »

S'il est question de perles, en voilà bien une. Les catholiques ne possèdent donc pas toute la vérité, puisqu'ils n'ont que « quelques perles », « les grandes perles » de la tradition. Ces paroles ne sont pas seulement impies, elles sont aussi hérétiques, purement et simplement, puisqu'elles s'opposent au dogme « Hors de l'Église point de salut³¹ ». En effet, si l'Église est seule capable de sauver les hommes, elle doit posséder tout ce qui est nécessaire à cette mission, sans quoi, on ne voit pas bien comment elle pourrait la réaliser. Or, si elle ne possède que certains éléments, même les principaux, sans posséder tout, il est impossible qu'elle puisse l'accomplir.

C'est ce qu'affirme clairement le pape Pie XI : « Il est donc nécessaire que non seulement l'Église du Christ existe aujourd'hui comme en tous temps, mais encore qu'elle demeure identique à celle des temps apostoliques, sinon il faudrait dire - ce qui est inadmissible - ou bien que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a pu accomplir son dessein, ou

²⁹ — Grégoire Celier, « Le nouveau visage de la messe. III. Bataille d'experts », *Le sel de la terre* 7, (1993), p. 98-101.

³⁰ — Louis Grenier, « Pourquoi le canon II est un faux ? », *Quark* 12, p. 57. Se trouvent cités en bibliographie de cet article : Marcel Metzger, « Enquête autour de la prétendue Tradition apostolique », *Ecclesia orans* 9 (1992), pp. 7-36, et *Nuove ricerche su Ippolito*, Rome, 1990 (actes du plus récent congrès consacré à Hippolyte).

³¹ — Lettre du Saint-Office à Mgr Cushing, archevêque de Boston, contre le rigorisme du R.P. Feeney, S.J., 8 août 1949 : « Or, parmi les choses que l'Église a toujours prêchées et ne cessera jamais de prêcher, se trouve aussi cette déclaration infaillible qui nous enseigne que "Hors de l'Église, il n'y a point de salut". Ce dogme, etc. » DS 3866.

bien qu'il s'est trompé en affirmant que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle ³². »

De plus et comme conséquence immédiate, l'Église n'a rien à apprendre ni à réapprendre de qui que ce soit. « Car, jamais au cours des siècles, l'Épouse mystique du Christ n'a été souillée ; elle ne le sera jamais non plus au témoignage de saint Cyprien : "L'Épouse du Christ ne peut être déshonorée ; elle est incorruptible et pure. Elle ne connaît qu'une seule demeure et, par sa chaste réserve, conserve intacte la sainteté d'un seul foyer" ³³. »

C'est également ce que rappelait le Saint-Office à l'épiscopat du monde entier : « Ils écartent aussi cette manière dangereuse de s'exprimer qui donnerait naissance à des opinions erronées et à des espoirs fallacieux qui ne pourront jamais se réaliser, en disant par exemple que (...), dans les matières dogmatiques, même l'Église catholique ne possède pas la plénitude du Christ, mais qu'elle peut être perfectionnée par les autres églises. (...) On évitera (...) qu'ils s'imaginent, en revenant à l'Église, apporter à celle-ci un élément essentiel qui lui aurait manqué jusqu'ici ³⁴. »

D'autres notions fondamentales de la constitution de l'Église ne sont pas plus épargnées. « [Mgr Gaillot] dit aussi, souvent, qu'une solution (à la carence de prêtres) serait l'ordination des femmes. Je crois que vraiment, du point de vue théologique, rien ne s'y oppose vraiment. »

Mgr Garnier ne voit aucun obstacle théologique à l'ordination des femmes, mais la tradition unanime de l'Église qui se manifeste par sa pratique inchangée depuis Notre Seigneur lui-même qui a choisi douze hommes, y voit, elle, un obstacle. Alors que vaut l'opinion de Mgr Garnier face à cette tradition ? D'autant que, nous avons pu le constater, et nous le constaterons encore, il ne semble pas vraiment connaître la théologie.

Citons sur ce point saint Thomas d'Aquin : « Notre conclusion est que le sexe masculin appartient non seulement au second groupe des conditions requises pour la réception des ordres (c'est-à-dire à celles qui ne sont pas imposées par la nature du sacrement, mais dont le but est d'honorer le sacrement) mais au premier (celles qui sont telles qu'à leur défaut, nul ne saurait bénéficier du sacrement ni de son effet). Si donc une femme était l'objet de toutes les cérémonies d'ordination, elle ne recevrait pourtant pas l'ordre ³⁵. »

Cette tradition de l'Église s'est d'ailleurs manifestée dans le *Code de droit canonique*, canon 968, §1 : « Seul l'homme ³⁶ baptisé reçoit valablement la sainte ordination ³⁷. » Autrement dit, de même que la seule farine de froment est matière valide de la

³² — Lettre encyclique *Mortalium animos*, 6 janvier 1928, Bonne Presse, IV, p. 70.

³³ — *Id.* p.79.

³⁴ — Instruction de la Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office adressée à l'épiscopat du monde entier sur le « Mouvement œcuménique », 20 décembre 1949, Documentation Catholique (1950) 3, pp. 329-335.

³⁵ — Suppl. 39, 1.

³⁶ — En latin : *vir*, c'est-à-dire l'individu de sexe masculin.

³⁷ — Code de 1917. Cette prescription est reprise dans le nouveau code, canon 1024.

consécration, seul l'homme, le sexe masculin, est matière du sacrement de l'ordre. Ni Mgr Gaillot, ni Mgr Garnier n'y peuvent rien.

La papauté elle-même n'est pas à l'abri des coups, que l'on en juge. « L'Église n'est pas démocratie. Elle n'est pas oligarchie. (...) Elle n'est pas une monarchie. »

Nier aussi ouvertement une vérité définie (le caractère monarchique de l'Église) est à peine croyable. La primauté absolue du Pontife Romain a été constamment réaffirmée au cours de l'histoire de l'Église et a été définie solennellement par trois conciles œcuméniques. Et cette primauté est celle d'un monarque, c'est ainsi que l'Église l'a toujours entendue. Citons le dernier en date de ces conciles : « Si quelqu'un dit que ce n'est pas de par l'institution du Christ Seigneur, c'est-à-dire de droit divin, que le bienheureux Pierre possède des successeurs à perpétuité dans le primat sur l'Église universelle, ou encore que le Pontife Romain n'est pas le successeur du bienheureux Pierre dans ce même primat : qu'il soit anathème ³⁸. »

Et saint Pie X n'hésite pas à utiliser le mot de monarchie : « Puis, non moins faussement, on invite à croire que l'Église primitive ne connaissait pas la primauté d'un seul chef, la monarchie ³⁹. »

L'infailibilité pontificale est, elle aussi, assez malmenée ; à la question : « Les prises de position d'*Humanae vitae* relèvent-elles du domaine de l'infailibilité ? », la réponse de Mgr Garnier fut : « Non. Non. Quand ça relève du domaine de l'infailibilité, je vous garantis que ça se sait, puisque ça ne s'est passé qu'une seule fois depuis qu'on a déclaré l'infailibilité. Non, mais c'est quelque chose à prendre au sérieux, parce qu'une encyclique, c'est à prendre au sérieux. »

Ainsi les papes n'auraient utilisé qu'une seule fois leur infailibilité depuis le 18 juillet 1870, date de la promulgation de la constitution dogmatique *Pastor aeternus* ? Il nous faut bien avouer que cette affirmation est pour le moins étrange, puisque le pape Pie XI, à lui seul, a canonisé 34 saints. Or, la canonisation des saints relève de l'infailibilité. Cette position est théologiquement certaine, voire implicitement définie ⁴⁰.

De plus, cette affirmation s'élève directement contre l'encyclique *Humani Generis* du pape Pie XII : « Il ne faut pas estimer non plus que ce qui est proposé dans les encycliques ne demande pas de soi l'assentiment puisque les papes n'y exercent pas le pouvoir suprême de leur magistère. A ce qui est enseigné par le magistère ordinaire, s'applique aussi la parole "Qui vous écoute, m'écoute ⁴¹"; et la plupart du temps ce qui est exposé dans les encycliques appartient déjà d'autre part à la doctrine catholique ⁴². »

Il y aurait, comme il a été dit plus haut, d'autres erreurs plus ou moins graves à relever, mais cela peut suffire. Nous terminerons avec une citation de notre « pasteur » :

³⁸ — DS 3058.

³⁹ — Lettre *Ex quo*, du 26 décembre 1910, par laquelle est blâmé un écrit concernant la question du retour des églises à l'unité catholique, DS 3555.

⁴⁰ — Salaverri, *Sacrae Theologiae Summa*, Patres societatis Iesu facultatum theologicarum in Hispania professores, BAC, I, p. 733.

⁴¹ — Lc 10, 16.

⁴² — Pie XII, Encyclique *Humani Generis*, Contre les erreurs modernes, 12 août 1950, DS 3885.

« Moi, il m'arrive de pleurer parce que vraiment, quand la virulence agressive dit tant de mensonges sur ce que nous sommes supposés faire, qu'est-ce que vous voulez dire ? »
Nous le concédons volontiers.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !